

■ **Scierie Roby Voutaz Sàrl**, à Sembrancher, 1933 Sembrancher, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 28. 08. 2002. But: exploitation d'une scierie; commerce de bois, sciage à façon, chabouris, croisillons, etc...; participation à d'autres entreprises visant un but analogue et toutes opérations convergentes. Capital social: CHF 20'000.--. Faits qualifiés: apport en nature/reprise de biens : selon contrat du 28.08.2002, sont apportés à la société pour CHF 36'500.- des machines et de l'outillage professionnels. Apport accepté pour ce prix et payé à due concurrence par remise aux fondateurs des deux parts sociales qui constituent le capital, le solde de CHF 16'500.- étant inscrit au passif du bilan en faveur de l'apporteur. Organe de publication: FOSC. Capital social entièrement libéré. Personnes inscrites: Voutaz, Robert, de Sembrancher, à Sembrancher, associé et gérant, avec signature individuelle, pour une part sociale de CHF 10'000.-; Voutaz née May, Astrid, de Bagnes et Sembrancher, à Sembrancher, associée, sans droit de signature, pour une part sociale de CHF 10'000.--.

Journal no 893 du 10.09.2002
(00643212 / CH-621.4.006.732-7)